



Création société anonyme

Par DjibrilJib

Un couple souhaite créer une SA au capital de 400 000 ?.

La femme est propriétaire d'un bien immobilier qu'elle évalue à 500 000 ?.

Son mari souhaite faire valoir son expertise qu'il évalue à 100 000 ?.

Dites moi chers amis.

Peuvent-ils créer une SA.

Oui ou Non ?

Pourquoi?

1- En raison de la valeur du bien immobilier

2- En raison de la valeur de l'expertise.

3- En raison de la forme de l'association.

Merci